

SAINT-PARDOUX

« Je souhaite travailler en équipe »

Karine Olivier aura à cœur de représenter les personnes qui lui font confiance.

En mars, Karine Olivier présentait la liste « Saint-Pardoux-Soutiers la nouvelle. Décidons ensemble », aux élections municipales. Avec 21 % des voix, la liste obtient deux sièges qui sont occupés par Karine Olivier et Eric Cathelineau.

Comment abordez-vous cette situation ?

Karine Olivier : « J'aurais toujours à cœur de représenter les 21 % de personnes qui nous ont accordé leur confiance. Mais un élu doit aussi prendre en compte l'ensemble de la population en y incluant notamment la moitié de la population qui ne s'est pas déplacée, ceux qui ont voté blanc. Je ne me suis pas portée candidate au poste de maire pour la raison évidente que nous n'aurions pas pu accéder à ce poste mais aussi et surtout, parce que mon souhait est de travailler en équipe. Me présenter aurait marqué ma position d'opposition dans ce conseil, alors que j'ai comme but le travail en commun pour le bien vivre de tous. J'ai fait part de cette volonté à Johann Baranger, maire, qui le sait puisque je souhaitais l'accompagner sur sa liste. C'est donc une victoire que d'intégrer l'équipe municipale ».

Vous auriez souhaité qu'un adjoint de l'opposition soit nommé ?

« Je l'ai exprimé lors du conseil municipal, cela aurait été une façon de montrer un certain respect pour le travail effectué par Eric Cathelineau lors de ses différents mandats



En mars, Karine Olivier présentait la liste « Saint-Pardoux-Soutiers la nouvelle. Décidons ensemble », aux élections municipales. PHOTO - KARINE OLIVIER

à Soutiers. Si la proposition de maire délégué lui avait été faite, cela aurait pu être une marque de volonté de travailler en équipe et non pas en opposition systématique.

Lors du premier conseil du lundi 25, qu'elles ont été vos observations ?

« J'ai voté contre la proposition faite sur les indemnités. Deux nouvelles délégations supplémentaires indemnisées ont été créées. Dans notre programme, nous avons une autre vision de la distribution de l'argent public qui aurait permis une

économie, entre autres, de baisser le prix du repas de cantine. Les commissions sont ouvertes à la population : j'ai exprimé le regret que cette information ne soit pas communiquée et que seuls les présidents puissent en choisir les membres, idem pour l'instauration d'un conseil des sages, choisi par le maire. Malgré les annonces, pas de commission sur l'inclusion. J'ai bon espoir que ces questions soient traitées dans les commissions mises en place, que j'ai intégrée dans leur quasi totalité.